



Siège social : Justice de Paix, avenue Emile Vandervelde 31 F 4400 WAREMME

**Correspondance c/o René CONSTANT, rue de l'alloue, 13 à 4400 FLEMALLE
(rene.constant@outlook.be)**

Association sans but lucratif (0646984258)

Chers amis, chères amies, membres ou sympathisant(e)s,

Je reviens à ma lettre du 6 juillet, vous communiquant notamment le PV de notre assemblée générale du 13 mars, soit juste avant l'arrêt de nos activités pour des raisons sanitaires bien connues.

Nos activités n'ont pu dès lors être reprises normalement et ne pourront l'être sans doute que graduellement et sous réserves des conditions sanitaires moins contraignantes.

Nous pouvons cependant déjà assurer la reprise des soirées de formation continue en partenariat avec la province de Liège, prévues initialement en avril, mai et juin et reportée au 24 septembre (« le rôle et la place des conseils (avocat ou notaire) dans le recours à la médiation » avec Chantal LOURTIE (avocate et médiatrice agréée et Véronique de SAUVAGE, notaire et médiatrice agréée), au 22 octobre (« le statut légal du médiateur agréé depuis la loi du 18/6/2018 » avec René CONSTANT, juge de paix honoraire et médiateur agréé) et au 10 novembre « la médiation en Europe, convergences et reconnaissances » par Bernard CASTELAIN, enseignant et médiateur agréé).

Ces formations se donnent à la maison de la formation de la province, rue Cockerill à SERAING, de 18 à 20 :30 heures et bénéficient de 2 points de formation continue accordés par la CFM..

Il est toujours possible de confirmer son inscription précédente ou de s'ajouter à la liste des participants (25 € par soirée) auprès de Manon.Detalle@provincedeliege.be .

Nous aurons aussi le plaisir d'organiser, dans le cadre de la semaine européenne de la médiation coordonnée en Belgique par la Commission Fédérale de Médiation un atelier sur le thème de « l'humanisme du médiateur » le vendredi 16 octobre, en après-midi à Waremme.

(voir la brochure sur la semaine de la médiation sur le site de la CFM ou en annexe)

Cette activité bénéficiera de trois points d'agrément comme formation continue par la Commission Fédérale de Médiation. Nous organiserons donc un après-midi de réflexion sur l'humanisme du médiateur (sa culture du dialogue, de la recherche du consensus et le paix sociale) avec deux intervenants de qualité : Gabrielle PLANES, médiatrice et présidente d'honneur de l'ANM (association nationale des médiateurs – France) et membre fondatrice d'AGORA MEDIATION et Jean-Luc FLAGOTHIER, médiateur et avocat liégeois.

L'accès est libre de frais mais l'inscription est obligatoire auprès de rene.constant@outlook.be, dans la limite du nombre de places disponibles (50 personnes). Une priorité sera donnée aux membres d'AGORAMEDIAITON en ordre de cotisations pour 2020.

A cet égard, je rappelle aux distrait(e)s le paiement de la cotisation 2020 qui est restée au taux de 15 € : ces cotisations constituent notre seule ressource financière outre les aides bénévoles de certains membres. Le paiement peut être fait au compte BE35 6300 8004 2237 de l'association.

Il nous faudra aussi mettre sur pied notre programme de formation continue (avec agrément demandé à la CFM) pour les mois de janvier à juin 202 (six soirées). Faites- nous part de vos observations, desiderata, propositions ...

Le site WEB sera aussi profondément remanié dans un avenir que nous espérons proche et permettra ainsi une meilleure diffusion d'infos et de soutiens aux modes alternatifs de résolution des conflits.

N'hésitez pas non plus à nous transmettre vos souhaits ou propositions d'aides ou d'actions que vous souhaiteriez voir mis en œuvre par l'association (avec les moyens qu'elle a).

J'aurai plaisir à vous retrouver à nos prochaines activités et rencontres.

D'ici là, je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, une excellente reprise d'activités.

Bien cordialement,

René CONSTANT

Président d'AGORAMEDIAITON

Flémalle, le 18 septembre 2020